



Politique linguistique **École secondaire Hanmer**

Philosophie

Dans notre établissement, l'éducation en langue française se veut une éducation de qualité dispensée dans des conditions qui contribuent au succès personnel et à la réussite scolaire de chaque élève. En guise, le français est la langue officielle pour toutes les communications, l'enseignement des différentes matières (sauf pour les cours offerts dans différentes langues d'enseignement), en plus des activités éducatives, sportives et culturelles. L'éducation en langue française engendre et nourrit le développement de l'identité personnelle, linguistique et culturelle et le développement d'un sentiment d'appartenance de l'apprenant.

École secondaire Hanmer

L'école se situe dans une petite ville rurale, Hanmer, qui est intégrée dans une mégaville, le Grand Sudbury. La communauté est majoritairement caucasienne et généralement de classe moyenne. Il y a une population francophone (langue première) en milieu minoritaire (pas plus de 50%) qui vit dans une communauté qui offre des services en français. Aussi, la population scolaire (personnel et étudiants) est majoritairement caucasienne francophone avec une certaine diversité culturelle et ethnique. Certains élèves et membres du personnel s'identifient comme faisant partie d'une communauté des Premières Nations, Métis ou Inuit.

Programme du diplôme

- Le programme du diplôme est conçu de manière à offrir un accès équitable à tous les élèves de notre école.
- Dans notre établissement, nous proposons deux options de langues du groupe 1 de niveau supérieur, français A, langue et littérature, et English A, Language and Literature. Nous ne dispensons pas de cours appartenant au groupe 2 du programme IB. En conséquence, nos élèves sont tenus de suivre deux cours de langues du groupe A pour répondre aux exigences du diplôme. Cette décision découle du fait que tous nos élèves parlent couramment le français et l'anglais, ces deux langues étant pratiquées au même niveau qu'une langue maternelle au sein de notre communauté francophone.
- Tous nos élèves rencontrant toutes les conditions d'obtention du diplôme reçoivent un diplôme bilingue.

Communication

- La langue de communication obligatoire de l'établissement est le français.





- Les communications avec les élèves doivent se faire en français, à l'exception des cours dispensés dans une langue autre que le français.
- Toutes les affiches, promotions, présentations et ressources doivent être en français.

Activités scolaires et parascolaires

L'école s'engage à promouvoir et à cultiver l'espace francophone dans toutes ses activités, démontrant ainsi son attachement envers la francophonie et ce, malgré son statut en milieu minoritaire. Voici quelques exemples d'initiatives mises en place à l'École secondaire Hanmer pour encourager et renforcer la fierté francophone :

- Voyages éducatifs
- Rassemblements scolaires
- Célébration de la Journée des franco-ontariennes et franco-ontariens
- Joutes sportives entre enseignants et élèves
- Engagement de divers comités, tel que :
 - Comité OUIcare
 - Association générale des élèves (AGE)
 - Association athlétique des élèves (AAE)
 - Club de diversité
- Sabres du mois
- L'Association générale des élèves coordonne diverses activités pour promouvoir la francophonie
- Accueil d'invités francophones
- Représentations théâtrales en français
- Performances de groupes musicaux francophones
- Visites au Théâtre du Nouvel Ontario et à la Place des Arts
- Visites dans les collèges et les universités locaux
- Participation aux activités de la FESFO (Fédération de la jeunesse franco-ontarienne)
- Organisation de cliniques de don de plasma
- Faire jouer de la musique en français pendant l'accueil le matin

Ces diverses initiatives témoignent de l'engagement de l'école envers la promotion et la préservation de la langue et de la culture francophones, tout en offrant aux élèves un large éventail d'opportunités pour développer leur fierté francophone et leur appartenance à cette communauté.

Ressources

Afin de promouvoir la langue et la culture francophone dans notre environnement éducatif, il est recommandé d'utiliser, autant que possible, des ressources francophones en salle de classe. Ceci s'applique également aux supports audiovisuels qui sont utilisés dans le cadre de l'enseignement, afin de maintenir une cohérence linguistique et de promouvoir l'usage de la langue française.





Rôle de la communauté scolaire

L'établissement scolaire reconnaît que la qualité de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, est la responsabilité partagée de tous les intervenants travaillant en milieu scolaire. De plus, il met à la disposition de l'ensemble de la communauté scolaire des ressources essentielles destinées à l'apprentissage et au perfectionnement des langues.

Rôle des élèves

- Participer aux activités scolaires et parascolaires en français.
- Profiter de toutes les occasions de communiquer en français.
- S'autocorriger en utilisant les ressources à leur disposition pour garantir leur réussite.
- Utiliser le guide de l'élève comme outil de référence afin de pouvoir bien faire les mises en page et les bibliographies.

Rôle des enseignants

- Chaque enseignant de l'école, indépendamment de la matière enseignée, est un enseignant de langue, ce qui implique que la qualité de l'usage du français relève de la responsabilité de tous.
- Développer, par l'entremise de communautés apprenantes, les capacités du personnel scolaire, des parents et des élèves à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une vision qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie.
- Promouvoir, valoriser et étendre l'usage du français dans toutes les sphères d'activités.
- L'alignement curriculaire de la 7^e année à la 12^e année vise à renforcer les compétences linguistiques et la communication des élèves.
- Offrir aux élèves des opportunités d'expression en français, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, afin de favoriser le développement de leur maîtrise linguistique.
- Encourager l'utilisation du guide de l'élève afin que les élèves puissent bien faire des mises en page et des bibliographies.
- Enseigner aux élèves comment corriger et utiliser toutes les ressources à leur disposition contribuant ainsi à leur réussite.
- Contrer l'insécurité linguistique en encourageant l'utilisation de la langue à la saveur de la pluralité de la communauté.

Rôle des parents

- Les parents doivent être impliqués dans la promotion du développement linguistique de leurs enfants en leur offrant l'occasion de s'exprimer et de vivre en français.
- Les parents sont encouragés à contribuer activement à la programmation et à la vie scolaire. Ceci est possible en participant à diverses activités et comités telles que le conseil des parents et d'autres activités offertes par l'école.





Rôle des intervenants de la communauté

- Les animateurs culturels de notre conseil scolaire jouent un rôle primordial dans la fierté et la culture francophone de notre école. Ils appuient les enseignants avec l'apprentissage de la langue afin d'encourager les élèves d'être fier de leur langue. Ils organisent des activités francophones comme des pièces de théâtre dans l'école, des concerts francophones et ils font de l'improvisation avec les élèves.
- La monitrice de langue organise des activités dans les salles de classes afin de renforcer le vocabulaire et la fierté francophone des élèves.
- La communauté dans son ensemble invite nos élèves à participer à des programmes COOP et à des heures de bénévolat en communiquant en français.

Développement langagier des élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux

L'école établit une équipe d'intervention précoce afin de trouver des stratégies pour appuyer l'élève. En plus de ceci, il y a un enseignement adapté et un plan d'intervention au besoin. Les outils technologiques d'aide à la rédaction sont disponibles pour les élèves en ayant besoin.

Lien entre la politique linguistique et les autres politiques de l'école

Cette politique doit être lue conjointement avec toutes les autres politiques de l'école, car elles sont toutes interreliées.

Mise en œuvre, évaluation et révision de la politique linguistique

Cette politique sera révisée annuellement afin de respecter les besoins de la communauté scolaire. Elle sera adaptée à l'évolution des besoins des effectifs lorsque c'est nécessaire.

Bibliographie

https://resources.ibo.org/data/g_0_iboxx_amo_0804_2_f.pdf

https://resources.ibo.org/data/g_0_iboxx_amo_1206_2_f.pdf

<http://www.edu.gov.on.ca/re/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>

Révisé novembre 2023

